

Le 14 juin 1704, le roi accordait à M. de Muy la place de major des troupes à Québec, vacante par l'avancement de M. d'Alogny.

Les dissensions qui existaient depuis plusieurs années entre les officiers supérieurs de la Louisiane et le gouverneur de cette colonie, M. de Bienville, ayant amené la destitution de ce dernier, M. de Muy fut nommé en 1707, pour le remplacer. (1)

Le 23 juillet de la même année le ministre remettait l'ordonnance suivante à M. de Muy :

“ Sa Majesté, ayant été instruite par plusieurs lettres écrites de la Louisiane que le sieur de Bienville, qui y commande, a prévariqué dans ses fonctions et qu'il s'est appliqué plusieurs effets appartenant à Sa Majesté, a enjoint au sieur de Muys qu'elle a choisi pour gouverneur de ce pays de vérifier les faits avancés contre lui, suivant les mémoires qui lui sont remis, de le faire arrêter s'ils sont véritables et l'envoyer prisonnier en France.”

M. de Muy, qui était alors en France, s'embarqua immédiatement pour aller prendre possession de son gouvernement. Mais il mourut à la Havane avant de pouvoir s'y rendre. (2)

Le vénérable Pierre Boucher, fondateur de Boucherville, avait beaucoup d'estime pour M. de Muy, qui était son gendre. Dans ses *Dernières volontés*, après avoir fait ses recommandations à sa femme, il s'adresse à M. de Muy, avant même d'avoir fait ses adieux à ses propres enfants :

(1) L'auteur de l'ouvrage *Les Ursulines de Québec* (tome second, p. 359) dit qu'il avait refusé précédemment le gouvernement de Cayenne.

(2) Il dut mourir à la fin de 1707 ou avant le 25 février 1708.